

Les meilleurs 3e piliers sont genevois et vaudois

Epargne La part non obligatoire de la prévoyance vieillesse rapporte de moins en moins: 0,49% par an en moyenne.



Pour s'assurer un peu plus qu'une retraite décente, il est judicieux de s'offrir un compte 3e pilier.

Image: Getty Images

Par Philippe Rodrik

06.12.2016

Commentaires 0

 Partager 1

 Mail 0

 Tweet

Signaler une erreur

Vous voulez

Tout le monde le sait! Pour s'assurer un tout petit peu plus qu'une retraite juste décente, il faut s'offrir un compte 3e pilier. Même si la rémunération de la part non obligatoire de la prévoyance vieillesse tend de plus en plus vers zéro.

La moyenne nationale se situe ainsi à 0,49% par an actuellement, contre 0,74% encore l'an dernier et 1,4% en 2014. Une consolation: les meilleurs rendements se concentrent dans les cantons de Vaud et Genève.

La Caisse d'Epargne de Cossonay propose ainsi un taux d'intérêt à 1% (uniquement à ses clients domiciliés dans la patrie de Jean Villard-Gilles). L'offre de Crédit Agricole Financements (Suisse) SA, domiciliée à Genève et présente à Lausanne, porte, elle, sur un taux d'intérêt à 0,7% par an.

Autre performance vaudoise

Ces chiffres ressortent de la dernière étude du site comparatif *moneyland.ch*, spécialisé dans les services financiers et appartenant à la société zurichoise MMM Capital Consulting GmbH. Nos recherches nous ont en outre permis de constater que le lauréat de l'an dernier figure toujours dans le peloton de tête.

La coopérative veveysanne Caisse d'Epargne Riviera (fondée en 1814, sous le nom de Caisse d'Epargne du district de Vevey) rémunérait ainsi les comptes 3e pilier à hauteur de 1,25% par an en 2015. Elle applique aujourd'hui un taux d'intérêt de 1%.

Ces prestations doivent être appréciées à leur juste valeur, sachant que la gestion de l'épargne 3e pilier est elle aussi pénalisée par les taux d'intérêt négatifs. La loi contraint en effet ces organismes à garder des liquidités en quantité suffisante pour payer les prestations de leurs assurés. Et la charge des taux d'intérêt négatifs est perçue sur les comptes de virement hébergés à la Banque nationale suisse depuis décembre 2014. Leur poids actuel est de $-0,75\%$.

Cette obligation légale génère de très lourdes charges, si l'on songe que la prévoyance vieillesse gère actuellement des dizaines de milliards de francs relevant du 3e pilier. Tenant compte de cette réalité, peu d'épargnants seront toutefois disposés à se montrer compréhensifs à l'égard des plus grandes banques. UBS accorde un intérêt à 0,5% sur ses comptes 3e pilier (deux fois moins que les Caisses d'Epargne de Cossonay et Riviera!) et Credit Suisse lâche 0,55%.

Message prémonitoire

Message prémonitoire sur la place financière: *moneyland.ch* annonce un taux d'intérêt à 0,3% chez PostFinance à partir de l'an prochain. La moyenne nationale promet donc de plonger encore davantage. Et cette tendance à la baisse, de dixièmes de point de pour-cent en centièmes de point de pour-cent, ne saurait laisser indifférent.

«Prenons un montant fréquent à l'ouverture d'un compte de 3e pilier: 20 000 francs. Admettons en outre que le client y place 5000 francs supplémentaires chaque année et qu'il bénéficie en outre du plus haut taux d'intérêt actuellement pratiqué sur le marché. Il en ressort qu'après cinq ans de ce régime, la plus-value sur son compte excédera de plus de 1500 francs celle obtenue par l'épargnant ayant choisi un établissement appliquant le plus bas taux d'intérêt. Après dix ans, ce différentiel dépassera les 4400 francs», indique l'expert de *moneyland.ch*, Felix Oeschger.

(TDG)